

# Comment analyser la diversité des formes de citoyenneté et des cultures politiques ?

## Introduction

La citoyenneté est un statut juridique historiquement et culturellement situé. Le citoyen contribue directement ou indirectement à élaborer des lois auxquelles il est soumis.

Par citoyenneté on entend la jouissance des droits CIVIQUES, souvent conditionnés par la nationalité.

Les droits **civils** (liberté de parole, de pensée...) se distinguent des droits politiques ou **civique** (droit de vote, éligibilité...)

Dans le cas français, à la différence du cas américain, la citoyenneté se conçoit comme un affranchissement à l'égard des groupes primaires et l'appartenance à la nation tend à devenir le marqueur identitaire le plus puissant (assimilation vs multiculturalisme). On peut opposer la citoyenneté à la française (conception universelle) et à l'anglaise (conception multiculturelle ou différentielle).

La notion de culture politique a deux sens :

- un ensemble de croyances et de valeurs politiquement partagées par la majorité des citoyens d'un État.
- Les cultures politiques comme familles politiques (gauche, droite, communiste...) au sein d'un État.

## 1 Les formes de citoyenneté

On peut distinguer trois grandes dimensions de la citoyenneté qui se sont successivement imposées :

- 1) La citoyenneté civile avec l'instauration des droits civiques (liberté de pensée et liberté d'expression)
- 2) La citoyenneté politique avec la mise en place progressive du suffrage universel
- 3) La citoyenneté sociale avec la reconnaissance de droits économiques et sociaux (instruction, santé).

Dans un État démocratique, la citoyenneté se concrétise par des droits (manifester, s'exprimer, choisir ses représentants...) et des devoirs (respecter les lois, payer des impôts...)

Est citoyen toute personne membre d'une communauté politique donnée. Cette appartenance confère des droits civils, sociaux (instruction libre et gratuite, État providence, droit au logement) et politiques.

L'appartenance à une communauté nationale est le plus souvent la condition d'exercice de la citoyenneté. La loi précise les conditions d'accès à la nationalité.

Le lien entre citoyenneté et nationalité est très fort. Ainsi pour devenir pleinement citoyen, il faut avoir la nationalité française (droit de vote).

Le traité de Maastricht fonde la citoyenneté européenne.

A noter dans l'U.E un nouveau concept, la citoyenneté européenne : est citoyen de l'U.E toute personne ayant la nationalité d'un pays membre. La citoyenneté européenne s'ajoute à la citoyenneté de chaque pays, elle garantit des droits (vote et éligibilité aux élections municipales et européennes)

## 2 Les cultures politiques

La culture politique est constituée d'un ensemble de connaissances et de croyances permettant aux individus de donner du sens à l'expérience routinière de leurs rapports avec le pouvoir qui les gouverne, et aux groupes qui leur servent de références identitaires.

Elle est une combinaison de : Croyances politiques, attitudes politiques, valeurs politiques, traditions politiques.

Il faut différencier participation conventionnelle et participation non conventionnelle (ou protestataire). L'inscription sur les listes électorales est indispensable pour pouvoir exercer son devoir civique d'électeur. S'abstenir ou voter blanc est dans certains cas une façon de participer politiquement, il s'agit de participation conventionnelle.

De nouvelles formes d'engagement apparaissent, on parle alors de participation non conventionnelle.

La démocratie permet aux opposants d'exprimer leur opinion : ils peuvent signer des pétitions pour dénoncer une décision. La protestation peut aussi passer par les manifestations et les actions spectaculaires. Elle peut parfois dépasser le cadre légal (actions violentes).